



**ACADÉMIE  
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Inspection pédagogique régionale**  
Sciences économiques et sociales

Rectorat  
Inspection Pédagogique Régionale

**Michel Jammes**  
IA-IPR  
Sciences économiques et sociales  
[michel.jammes.@ac-orleans-tours.fr](mailto:michel.jammes.@ac-orleans-tours.fr)  
21 rue Saint Etienne  
45043 Orléans cedex 1

Orléans, le 12 septembre 2023  
Michel Jammes  
IA-IPR de Sciences économiques et sociales

À

Mesdames et messieurs les professeurs de  
Sciences économiques et sociales dans l'académie  
d'Orléans-Tours  
S/c de Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement

**Objet :** lettre de rentrée.

Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues,

À travers cette lettre, je suis heureux de prendre contact avec vous, professeurs et professeures de SES. J'ai le plaisir de succéder à Madame Selvame Calviac comme IA-IPR de sciences économiques et sociales dans l'académie d'Orléans-Tours. Je la remercie pour son accueil et pour son aide dans ma prise de fonction. Je poursuivrai les projets que Madame Calviac a pilotés en SES, en DGEMC ainsi que sur le déploiement de l'éducation financière (éducfi). Je le ferai avec les équipes de SES dont j'ai déjà pu constater le dynamisme. Elles assurent la vitalité de la discipline au niveau académique.

J'adresse toutes mes félicitations aux lauréates et lauréats des concours. Je souhaite la bienvenue et une intégration réussie dans les équipes pédagogiques à tous les professeurs de SES qui rejoignent l'académie. Vous pourrez compter sur les équipes en établissement et sur la grande qualité des formatrices et des formateurs, investis dans le tutorat, le numérique (dont les TraAM), la formation continue ou encore la production de ressources. Je les en remercie sincèrement.

Je tiens à remercier Monsieur Arnaud Pellissier (professeur au lycée Jean Moulin de Saint Amand Montrond), Monsieur Kader Eragragui (Professeur au lycée Pierre et Marie Curie de Châteauroux) ainsi que Monsieur Benoît Touron (professeur au lycée Jean Giraudoux de Châteauroux) pour l'aide qu'ils m'ont apportée dans mon installation et, plus généralement, dans la connaissance des SES dans l'académie.

En tant que professeurs, la mission qui vous est confiée s'inscrit dans le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, paru au JO du 18 juillet 2013 [https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid\\_bo=73066](https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066). Comme IA-IPR, je travaillerai pour que vous puissiez remplir au mieux cette mission, **pour une école qui instruit, émancipe et protège**. <https://eduscol.education.fr/3898/circulaire-de-rentree>.

La première des compétences professionnelles est celle du partage des valeurs de la République. Je vous en livre un court extrait : « savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations ».

En outre, je vous rappelle que depuis la rentrée 2021, chaque académie est dotée d'un carré régalien (<https://www.education.gouv.fr/un-carre-regalien-dans-chaque-academie-326017>) pour identifier et coordonner l'action académique dans quatre domaines : la protection et la promotion des valeurs de la République, la lutte contre les violences, la lutte contre la radicalisation, la lutte contre le harcèlement.

Cette lettre de rentrée vous fournit des informations, bilans et perspectives utiles à votre action.

### **Le baccalauréat et l'évaluation**

Lors de la session de juin 2023, le taux de réussite au baccalauréat général est de 95,7% au niveau national ; il est de 96,2% au niveau académique. Je vous renvoie à la publication de la DEPP : <https://www.education.gouv.fr/le-baccalaureat-2023-session-de-juin-378728>

Pour rappel, l'enseignement de spécialité SES est coefficienté 16 en terminale, 8 en première pour les élèves ne choisissant pas de poursuivre la spécialité SES en terminale. Comme vous le savez, lors de la session 2024, les épreuves de spécialité du baccalauréat général et technologique se tiendront au mois de juin. Une note de service à venir doit préciser les modalités de passation de l'épreuve.

Dans le cadre de l'apprentissage des épreuves du baccalauréat, il est essentiel que nos pratiques d'évaluation soient homogènes et transparentes. A ce titre je vous rappelle les documents de référence et outils suivants :

- La présentation des épreuves au BO spécial n°2 du 13 février 2020  
<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001800N.htm>  
On note, entre autres choses, que :
  - La dissertation est organisée autour d'une **argumentation** construite à partir d'une **problématique** ;
  - La 3<sup>ème</sup> partie de l'épreuve composée est organisée autour d'un **raisonnement**.
- Le projet local d'évaluation (PLE)  
<https://eduscol.education.fr/document/5470/download?attachment> (page 100)
- Les grilles académiques  
[https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/ses/baccalaureat/charte\\_et\\_grilles\\_devaluation\\_academiques/](https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/ses/baccalaureat/charte_et_grilles_devaluation_academiques/)

Ces cadres sont les garants d'une évaluation équitable. Ils constituent :

- Au niveau local, des repères pour la réflexion pédagogique des équipes (progressions, variété et fréquence des évaluations...)
- Au niveau académique, un levier essentiel pour le travail collectif d'entente et d'harmonisation de l'évaluation au baccalauréat.

Ils sont donc un outil de justice pour les élèves.

## L'enseignement et l'orientation

Notre engagement dans l'enseignement des sciences économiques et sociales vise à « susciter une activité intellectuelle authentique » chez les élèves (préambule du programme de l'enseignement de SES de la classe de seconde générale et technologique, [BO spécial n°1 du 22 janvier 2019](#)). Pour cela, il est essentiel d'explicitier la démarche et les objectifs des dispositifs pédagogiques mis en place pour atteindre les Objectifs d'Apprentissages (OA) correspondant à chacun des questionnements des programmes.

Les SES sont un enseignement de spécialité attractif pour les élèves, le deuxième choisi dans l'académie et au niveau national (46,2% des élèves de première générale dans l'académie d'Orléans-Tours à la rentrée 2022, la grande majorité poursuivant en terminale – source DEPP). La **démarche scientifique**, posée dès le premier chapitre de seconde, est un outil essentiel de légitimité pour notre discipline.

**Le numérique et l'oral** sont des outils de diversification des pratiques que vous utilisez déjà largement. C'est une bonne chose ! Il faut continuer et développer encore l'usage pédagogique de ces outils. Ils constituent pour les élèves des opportunités d'implication, de motivation et de réussite. Ils donnent aux cours une meilleure accessibilité et participent à la continuité secondaire / supérieur. Vous l'avez constaté : Ils offrent aussi aux professeurs des leviers de créativité (RGPD) intégrés aux pratiques pédagogiques dès la classe de seconde. Ils contribuent *in fine* au choix d'orientation et de maintien dans l'EDS SES.

- Concernant le numérique, vous trouverez sur le site académique de nombreuses ressources en SES :

[https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/ses/enseigner\\_avec\\_le\\_numerique/ressources\\_pour\\_le\\_numerique/](https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/ses/enseigner_avec_le_numerique/ressources_pour_le_numerique/)

La place du numérique dans nos pratiques est d'autant plus importante que les compétences numériques sont aussi pour nos élèves un élément essentiel de l'insertion professionnelle et de la vie citoyenne. A ce titre, elles donnent lieu à la certification PIX au lycée, dans le « cadre de référence des compétences numériques » (CNCR). Par ailleurs, à partir de cette rentrée, le dispositif « Pix+édu », destiné aux enseignants et aux personnels d'éducation, permet de faire un bilan de ses compétences et les renforcer. Vous êtes invités à effectuer le parcours d'auto-positionnement. Il offre la possibilité, sur la base du volontariat, de découvrir le dispositif, de se situer dans la maîtrise des compétences numériques pour l'éducation et d'accéder à des ressources de formation en ligne. Ainsi, à partir de mi-septembre, un courrier électronique d'invitation à réaliser le parcours vous sera adressé par la Direction du Numérique pour l'Éducation, où vous trouverez le code d'accès et le lien direct sur la plateforme pix.fr. Vous trouverez ces informations sur éducol :

<https://eduscol.education.fr/721/evaluer-et-certifier-les-competences-numeriques>

<https://eduscol.education.fr/3839/developper-ses-competences-numeriques-avec-pix-edu>

- Concernant le grand oral, vous trouverez également des ressources sur le site académique :

[https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/ses/grand\\_oral/des\\_ressources/](https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/ses/grand_oral/des_ressources/)

Pour la session 2024 du baccalauréat, le dernier temps du grand oral est supprimé (les 5 minutes concernant l'orientation), pour une durée totale qui reste à 20 minutes, privilégiant

ainsi la dimension disciplinaire. Des précisions seront bientôt apportées sur ces nouvelles modalités.

J'insiste sur un dernier point : nous devons porter une attention toute particulière aux objectifs d'apprentissage concernant l'utilisation des données quantitatives et les représentations graphiques, ceci dès la classe de seconde. L'exemple de la lecture d'indice lors de la précédente session du baccalauréat nous montre toute la vigilance à avoir sur ces objectifs d'apprentissage, leur consolidation dans le temps et leur évaluation.

### **La formation et la vie de la discipline**

La formation est un impératif dans le métier et une priorité académique. Elle nous permet de progresser et de faire progresser les élèves. Un plan de formation a été mis en place à destination :

- Des professeurs fonctionnaires stagiaires ;
- Des professeurs contractuels ;
- Des professeurs néo-titulaires ;
- De l'ensemble des professeurs, dans le cadre de la formation continue ;
- Des professeurs qui préparent le concours de l'agrégation interne (coordonné par Madame Cécile Vollaire, professeure au lycée Pothier d'Orléans). Je formule tous mes vœux de réussite aux candidats et aux candidates engagés dans ce concours.

Les thématiques programmées cette année, avec inscription sur GAIA sont :

- L'articulation classes sociales et rapports de genre ;
- Les chaînes de valeurs internationales ;
- L'inflation et la finance verte à travers le partenariat entre la Banque de France et l'Education Nationale.

A l'heure où je vous écris, les modalités d'organisation de la formation continue risquent cependant d'être modifiées. Je vous enverrai ultérieurement un courriel listant les formations et numéros de dispositif afin de faciliter votre inscription sur GAIA.

Vous trouverez également sur GAIA un module de formation pour l'habilitation DGMEC, une des 3 options proposées en terminale générale. Les professeurs de SES ont toute vocation à y enseigner (comme pour l'EMC par ailleurs). Enfin, je vous encourage à vous lancer dans la certification DNL, pour valoriser vos compétences, valoriser les SES et offrir de nouveaux choix aux élèves. Vous trouverez sur le site académique les informations nécessaires pour passer cette certification : [https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/interlangues/professeurs/certifications\\_pour\\_les\\_professeurs/certification\\_complementaire/](https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/interlangues/professeurs/certifications_pour_les_professeurs/certification_complementaire/)

Le site académique, grâce à la veille informationnelle remarquable de notre IAN Arnaud Pellissier et de notre webmestre Caroline Boirie (professeure au lycée Paul-Louis Courier de Tours), est une véritable mine dans laquelle vous retrouverez facilement ces informations, ainsi qu'une grande quantité de productions académiques et de liens, comme celui vers le concours lycéen « **génération euro** ». La première étape de ce concours a lieu entre le 2 octobre et le 24 novembre. Les équipes, de 5 élèves maximum, doivent s'entraîner puis passer un quiz en ligne de 30 questions sur la politique monétaire sur le site du concours [Génération Euro Concours Lycéen \(generationeuro.eu\)](http://generationeuro.eu). Les 20 équipes ayant obtenu les meilleurs scores sont sélectionnées pour participer à la deuxième étape.

Je remercie les collègues du groupe de production académique pour leurs travaux de grande qualité. Je pense en particulier aux fiches « les fondamentaux », très utiles et très utilisées. N'hésitez pas à

proposer vos ressources afin de renforcer encore la mutualisation des ressources au sein de l'académie.

Enfin, je vous rappelle trois rendez-vous traditionnels pour notre discipline :

- La 26<sup>ème</sup> édition des rendez-vous de l'histoire se tiendront à Blois du 4 au 8 octobre, sur la thématique « Les vivants et les morts ». « L'économie aux rendez-vous de l'histoire » propose un programme particulièrement alléchant avec, entre autres, les thématiques du commerce international, de l'action publique ou bien encore de l'avenir du travail face aux crises. <https://rdv-histoire.com/le-festival/les-thematiques/leconomie-sinvite-aux-rendez-vous-de-lhistoire>
- La 16<sup>ème</sup> édition des « JECO » se tiendra comme d'habitude à Lyon, les 14, 15 et 16 novembre sur le thème « surmonter nos fragilités », avec toujours autant de densité et de qualité dans les conférences. <https://www.journeeseconomie.org/>
- La 20<sup>ème</sup> édition des entretiens enseignants entreprise (« EEE ») s'est tenue les 29 et 30 août derniers, autour de la question démographique. Les ressources sont disponibles sur éduscol : <https://eduscol.education.fr/430/entretiens-enseignants-entreprises#:~:text=Les%20Entretiens%20Enseignants%2DEntreprises%20se,enjeux%20du%20XXIe%20si%C3%A8cle%20%C2%BB.>

### Les visites individuelles

Les rendez-vous de carrière s'effectuent dans le cadre du PPCR (parcours professionnel, carrières et rémunération). Ils donnent lieu à une visite d'inspection, un entretien avec l'IA-IPR et un entretien avec le chef d'établissement. Vous avez déjà dû être informé de votre rendez-vous de carrière si vous êtes concernés cette année. Le calendrier sera précisé avec les chefs d'établissement. Dans une démarche réflexive, je vous invite à renseigner le « document de référence » du rendez-vous de carrière afin de préparer au mieux les entretiens.

<https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>

Toujours dans le cadre du PPCR, le corps d'inspection peut vous accompagner à travers une « visite d'accompagnement », tout particulièrement dans le cadre d'un projet professionnel. Il ne faut pas hésiter à me solliciter à ce sujet.

Enfin, les visites conseil sont destinées prioritairement aux professeurs en début de carrières ou aux professeurs contractuels. Arnaud Pellissier interviendra en tant que chargé de mission en appui de l'inspection en ce qui concerne les visites.

C'est avec plaisir que je vous rencontrerai dans vos établissements, ou à l'occasion de réunions académiques. Vous pouvez me contacter via l'adresse électronique [michel.jammes@ac-orleans-tours.fr](mailto:michel.jammes@ac-orleans-tours.fr). Je vous assure de tout mon soutien pour cette année scolaire. Je suis à votre écoute et à votre disposition pour vous accompagner et travailler avec vous. Je vous souhaite une excellente année scolaire 2023-2024.



Michel Jammes  
IA-IPR de Sciences économiques et sociales